

**AMICALE NATIONALE  
DES CHASSEURS A PIED**



**BULLETIN TRIMESTRIEL  
N°118**

**JUILLET - AOÛT - SEPTEMBRE 2002**

**ESPRIT CHASSEUR****Patriotisme      Solidarité****Altruisme      Tradition      Humour****Fidélité      Courage****Amitié****Sommaire**

Le Mot du Président	page	2
Le Mot du Chef de Corps		4
La Chronique de la Cie QG - 2° Chasseurs		6
• Présentation du nouveau Chef de Corps, Présentation du Comd 2d QG, Organigramme, Résumé des Fastes du 26 juin 02, Les Fastes en images		
Billet d'humeur		22
Appel urgent aux volontaires		24
Mea culpa		25
Charleroi et la Marine		26
Journée du souvenir		27
Eppegem		28
Vonêche 2002 et journée du Patrimoine		31
Excursions 1 et 2/2002		34
Musée		37
Club Atletico		38
Trekking club		39
Le coin du philatéliste		40
Presse		41
Dons pour le Musée et la Bibliothèque		42
Mots croisés		43
In memoriam		44
Solution mots croisés		48



# Le Mot du Président

## ✦ EXPOSITION ITINERANTE DES CHASSEURS A PIED ✦

Il a déjà un an qu'une idée en ce sens avait germé dans l'esprit de certains de nos Administrateurs. La raison ; un certain nombre de demandes émanants d'Organisations et d'Associations extérieures à notre Amicale, désireuses d'exposer à l'occasion de cérémonies patriotiques des objets en rapport avec l'événement commémoré.

Petit à petit cette idée à pris forme d'autant que le nouveau plan de restructuration de notre armée a, à nouveau, frappé les unités de Chasseurs à Pied restantes (Active et Réserve) .

Aussi, si nous ne voulons pas tomber dans l'oubli, devons-nous manifester en toute circonstance notre existence et rappeler, par la même occasion, la participation, non négligeable, des Chasseurs à Pied dans la vie de notre Pays.

*"Qui n'avance pas, recule"  
"Aide-toi et le ciel t'aidera"*

sont les maximes que nous avons voulu mettre en pratique pour réaliser notre objectif.

Comme il est manifeste qu'il existe un réel désintéret en ce qui concerne les visites de Musées, cela devient un DEVOIR d'aller à la rencontre des gens lorsqu'ils sollicitent notre participation à l'une ou l'autre manifestation. Répondre à cette attente en suscitant la curiosité des visiteurs afin qu'ils éprouvent le besoin d'en connaître plus en visitant notre Musée est devenu une OBLIGATION.

C'est ainsi qu'il a été décidé de faire réaliser un "Stand démontable, modulaire et facilement transportable" qui devra satisfaire les demandes d'une clientèle potentielle.

Ce stand en cours de réalisation recevra le "baptême du feu" lors de la participation de l'ANCAP aux journées de la Marine les 12, 13 et 14 juillet à la Base Marine à Zeebrugge.

Il va se soi que l'accord de participation de notre "Expo Itinérante" à l'une ou l'autre manifestation ne pourra s'effectuer qu'après examen du bien fondé de la demande, du respect de garantie d'une certaine sécurité et du respect d'une convention passée entre les parties concernées.

C.DUPIUS  
Major e.r  
Président





# Le mot du Chef de Corps

En ce jour de fête de l'unité, le fait marquant me paraît être moins mon départ du commandement de la Compagnie Quartier-Général 2<sup>ème</sup> Chasseurs à Pied que le regroupement de toutes les forces vives chargées d'assister directement le Commandant de la 7 Bde Mec dans ses responsabilités de commandement.

Nous espérons tous que la fusion des deux unités EM 7 Bde Mec et Cie QG-2Ch en un Quartier Général 7 Brigade Mécanisée - 2<sup>ème</sup> Chasseurs à Pied ne diminuera en rien notre capacité à nous déployer dans n'importe quel théâtre d'opérations ni de gérer efficacement les problèmes qui sont notre lot quotidien.

Je n'ai pas l'impression de laisser un travail fini derrière moi, tout au plus avons-nous atteint une étape : la nouvelle unité est regroupée sur son lieu de travail définitif et chacun a reçu sa fonction et son espace dans le nouvel ensemble. Cela devrait faciliter grandement nos relations. Non, le but n'est pas atteint et, je dirai même qu'il reste du travail en abondance pour tous : revoir les procédures de travail, coordonner le fonctionnement de l'ensemble, huiler les nouveaux rouages. Nous avons changé les rapports de la boîte de vitesse : il faut maintenant rôder les composants mais la vitesse du véhicule QG 7 Bde Mec - 2Ch et sa souplesse d'emploi devrait s'en trouver améliorées.

Un élément important dans la situation actuelle est le départ du Pl Tr : non pas que nous l'ayons «largué» en cours de route ! Ceux qui s'imaginent cela déchanteront vite. Le Pers de cette unité faisait plus que son boulot de transmetteur car il intervenait là où du personnel était

requis pour toutes sortes de missions, comme les autres Chasseurs à Pied de la Compagnie. A ce titre, au delà de la couleur du béret ou du numéro du groupe d'emploi, des liens se sont créés au sein de l'unité. En outre, il est toujours plus aisé de travailler avec des gens qui connaissent les habitudes de la maison.

A vous, les TTr du Pl Tr, je souhaite du fond du coeur bon vent dans votre nouvelle unité. A l'avenir, un certain nombre de tâches seront moins aisées à accomplir au sein du Quartier Général car le potentiel humain pour les effectuer sera plus restreint.

Je souhaite terminer ce mot en formulant un souhait : n'oublions pas la fin de l'appellation de la nouvelle unité : 2Ch !

Le 2Ch c'est pour moi un passé au service du pays avec des anciens qui vous regardent, qui s'intéressent toujours à vous et qui, aujourd'hui, ne comprennent pas très bien ce qui se passe. Expliquez leur ! Le 2Ch, c'est enfin une ville morraine au coeur tellement grand qu'on pourrait y mettre deux fois le volume de l'unité actuelle et qu'il y aurait encore de la place. C'est une ville toujours disposée à appuyer sa filleule chaque fois qu'elle est de passage «dans le coin». Cela non plus ne doit pas s'oublier et être régulièrement rappelé.

Bon vent au futur Chef de Corps, le Lt Col BEM CHARLOT

Bon vent à la nouvelle unité,  
Quartier Général 7<sup>ème</sup> Brigade Mécanisée - 2<sup>ème</sup> Chasseurs à Pied

Vive le 2Ch !

Maj STILMANT

# Chronique du OG 7 Bde-2 Ch

## Présentation du nouveau Chef de Corps

### Lieutenant-Colonel Breveté d'Etat-Major Dominique CHARLOT

Né à NAMUR, le 16 janvier 1961, Dominique Charlot effectue ses humanités inférieures à l'Athénée Royal de DINANT avant de poursuivre ses études de 1976 à 1979 à l'Ecole Royale des Cadets à LAEKEN. Il rejoint ensuite l'Ecole Royale Militaire au sein de la 119<sup>e</sup> Promotion "Toutes Armes" et y obtient, en décembre 1983, le diplôme de "Licencié en Sciences Sociales et Militaires".

A l'issue de son cours de perfectionnement à l'Ecole d'Infanterie, le Sous-Lieutenant Charlot entame sa carrière active au 12<sup>e</sup> de Ligne à SPA. De 1984 à 1987, il y occupe successivement les fonctions de chef de peloton de fusiliers ; de chef de peloton MILAN et de commandant en second de la compagnie d'appui ; tout en exerçant en cumul, à partir de 1985, le rôle de chef du détachement MILAN du bataillon. En 1985, il est promu Lieutenant. En 1987, il est désigné pour l'Ecole N°1 des Sous-Officiers à DINANT et y commande la 33<sup>e</sup> Promotion A2.

Début 1990, il revient à SPA, au 12<sup>e</sup> Régiment de Ligne Prince Léopold, comme commandant en second puis commandant de la 2<sup>e</sup> compagnie. Il est promu au grade de Capitaine en 1991.

De 1993 à 1994, il suit le cours de formation pour Officier Supérieur à l'Institut Royal Supérieur de Défense.

Ensuite, il retourne à SPA, au Régiment 12<sup>e</sup> de Ligne Prince Léopold 13<sup>e</sup> de Ligne, où il occupe initialement la place d'officier adjoint à l'officier opérations et entraînement (AS3), puis d'officier opérations et entraînement (S3). Il participe dans cette dernière fonction aux missions BELBAT 11 et BELBAT 15 en SLAVONIE ORIENTALE. En 1995, il est promu Capitaine-Commandant.

Au retour de la mission BELBAT 15, mi-1997, il est affecté à l'Ecole d'Infanterie-2Carabiniers-Cyclistes comme Commandant du Détachement Formations Spécialisées, puis comme Commandant du Détachement Formation Continué ad intérim et instructeur au cours de Formation pour Officier Supérieur. Il est nommé Major en 1997.

De 1998 à 1999, il suit le cours Supérieur d'Etat-Major à l'Institut Royal Supérieur de Défense avec la 113<sup>e</sup> Division.

Après l'obtention du Brevet Supérieur d'Etat-Major, il est désigné pour l'Etat-Major de la 7 Brigade Mécanisée pour y remplir la fonction d'officier opérations et entraînement.

En juillet 2001, il devient Chef d'Etat-Major de la 7 Brigade Mécanisée.

De fin novembre 2001 à mars 2002, il sert au KOSOVO en tant que Représentant National Belge au sein de l'Etat-Major de la Brigade Multinationale NORD à MITROVICA. C'est durant cette mission qu'il est nommé Lieutenant-Colonel.

Le Lieutenant-Colonel Breveté d'Etat-Major Dominique Charlot est marié avec Martine ROUSSEAU, logopède.

«Copères d'abord», ils habitent sur les hauteurs de DINANT.





## Présentation du Major FIVET

Le Major FIVET a suivi les cours à l'Ecole Royale Militaire (ERM) avec la 113 Promotion « Toutes Armes ». Fin 1977, il choisit le 1 ChA et rejoint le CPSLI à l'Ecole d'Infanterie (EI). Il y servira comme chef de peloton puis comme commandant de compagnie.

En 1981, il retourne à l'Ecole d'Infanterie comme instructeur pour les sous-officiers de carrière pendant deux ans ; puis comme officier entraînement à la compagnie sous-officiers.

Il est ensuite désigné pour l'Ecole Royale Militaire où il servira trois ans comme commandant de promotion.

Il participe au cours candidats officier supérieur à l'Institut Royal Supérieur de Défense avec la session 87-88. A l'issue de ce cours, il rejoint l'Etat-Major de la Force Terrestre où il remplira successivement les fonctions de GS3-Synth2, puis GS3-Trg2.

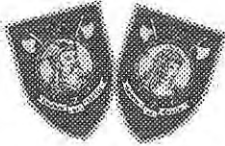
En 1994, il fait mutation pour le 12/13 Li comme commandant en second, fonction qu'il exercera avec cette unité lors des missions BELBAT 11 et BELBAT 15.

Il retourne à l'Etat-Major de la Force Terrestre en 1998 comme chef du Bureau d'Arme et continue d'occuper cette fonction au sein de la nouvelle DGHR.

Le Major FIVET est marié et père de deux filles.

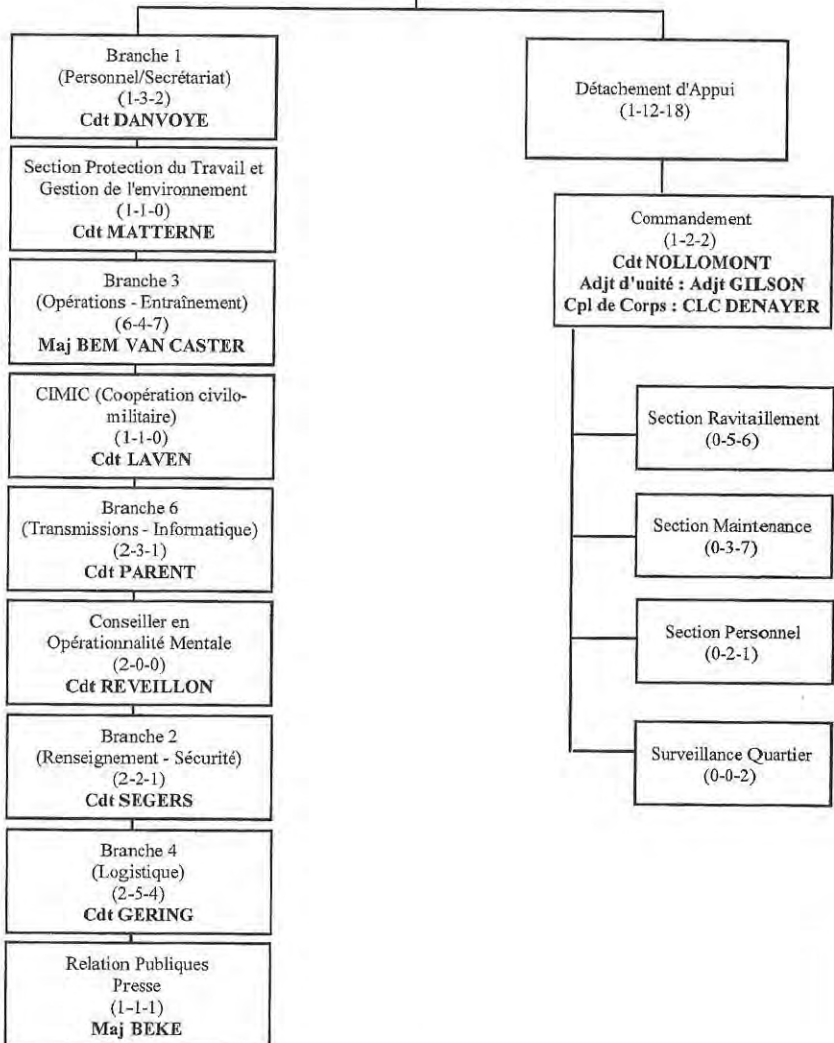


# Quartier Général 7<sup>e</sup> Brigade Mécanisée-2<sup>e</sup> Chasseurs



Commandement  
(3-1-2)

Comd Bde : Col BEM POCHET  
Chef EM : Lt Col BEM CHARLOT  
Comd 2d QG : Maj FIVET  
Adjt Corps : Adjt Chef WUIDAR



# Et ils entonnèrent le chant des "80 Chasseurs"

## 26 Juin 2002. Journée festive.

La Caserne TRESIGNIES accueillait en son sein une cérémonie bien particulière présidée par le Col BEM POCHET.

Pour la dernière fois, la Compagnie Quartier Général-2 Chasseurs à Pied se réunissait afin de poser la première pierre du renouveau.

### Etaient présents sur la plaine de parade :

- la Musique Royale des Guides ;
- un peloton du 4 Bataillon Quartier Général et Transmission de SAIVE ;
- un peloton de la Compagnie Quartier Général-2 Chasseurs à Pied ;
- un peloton du Régiment Territorial de Chasseurs à Pied de la province du HAINAUT ;
- un peloton de la Composante Marine appartenant à la Base Navale de ZEEBRUGGE ;
- un détachement Officiers, Sous-Officiers et Volontaires de l'Etat Major 7 Brigade Mécanisée et de la Compagnie Quartier Général-2 Chasseurs à Pied (dont des Transmetteurs) ;
- les drapeaux des 1 et 2 Chasseurs à Pied.

### Les autorités militaires et civiles accueillies étaient :

- le Général de Brigade MASSAUX, Commandant militaire de la province du HAINAUT ;
- l'Amiral de Flottille GOETHALS, Commandant de la Composante Marine ;
- le Lt Col de réserve DESTRAIT, Commandant du Régiment Territorial de Chasseurs à Pied de la province du HAINAUT ;

- le Capitaine de Corvette CORNEZ, Commandant de la Base Navale de ZEEBRUGGE ;
- le Lt Col ROSSIGNOL, représentant le Commandant de l'Ecole d'Infanterie ;
- le Col GABRIEL, attaché de défense à VARSOVIE ;
- le Major er DUPUIS, Président de l'Amicale Nationale des Chasseurs à Pied ;
- les anciens Chefs de Corps ;
- monsieur VANGOMPEL, Bourgmestre de la ville de CHARLEROI ;
- le Commissaire Divisionnaire DANLOY, Directeur coordinateur de la Police Fédérale à CHARLEROI ;
- messieurs DENEVE et DUQUET, attachés au cabinet du Bourgmestre.

Les points marquants de cette cérémonie :

- remise de distinction honorifique au Chef de Corps, le Major STILMANT par le Commandant de Brigade, le Col BEM POCHET ;
- remise du prix du « Meilleur Chasseur » au 1 Cpl Chef SEHA par Mr VANGOMPEL, Bourgmestre de la ville de CHARLEROI ;
- remise du prix « CHALANCAP » au chef d'équipe qui a remporté ce challenge, le 1 Sgt Maj SOREE, par le représentant de l'Amicale Nationale des Chasseurs à Pied, le Col Hre CHASSEUR ;
- échange des Chartes de parrainage qui unissent la ville de CHARLEROI et la Base Navale de ZEEBRUGGE entre Mr le Bourgmestre VANGOMPEL et le Capitaine de Corvette CORNEZ ;
- départ du Caporal de Corps, le 1 Cpl Chef D'HELT, marquant ainsi l'adieu au peloton Transmission qui s'en va rejoindre le 4 Groupe CIS ;
- reconnaissance du nouveau Chef de Corps, le Lt Col BEM CHARLOT, par le Commandant de Brigade, le Col BEM POCHET :  
**le QUARTIER GENERAL 7 BRIGADE MECANISEE  
 2 CHASSEURS A PIED est né ;**
- mise en place du Major FIVET, commandant en second de la nouvelle unité et dépositaire des traditions du 2 Chasseurs à Pied : le drapeau du 2 Ch lui est remis symboliquement ;

- présentation de l'Adjudant de Corps, l'Adjt Chef WUIDAR, et du nouveau Cpl de Corps, le Cpl Chef DENAYER ;

défilé des troupes.

### Réception

A l'issue de la cérémonie, tout le monde se rendit à la salle VIP du Stade du Pays de CHARLEROI afin de prendre le verre de l'amitié. C'est en cette occasion que les épouses du Major STILMANT et du Lt Col BEM CHARLOT, ainsi que du Major FIVET, furent fleuries. La marraine de l'unité, madame COLIN, reçut également un bouquet des mains du Lt Col BEM CHARLOT.

### Repas

L'équipe de cuisiniers menée par le 1 Sgt Chef RENTMEESTERS et composée des 1 Cpl Chef BASEIL, Cpl Chef SEMAL et DUBOIS, avait préparé un excellent repas. Cette équipe était aidée par le 1 Cpl Chef CHINA et le Cpl Chef SCIEUR.

Merci à Luc, Robert, Fabrice et Damien pour la qualité et la présentation de ces mets ; ainsi qu'à Bob et Eddy.

### Service aux tables et tenue du bar

Les Chasseurs de JUMET, sous la houlette de monsieur LAGNEAU, apportèrent leur contribution tout au long de la réception et du repas. Le service, et le suivi de celui-ci, valait bien celui d'une école hôtelière !  
Merci à toutes et à tous.

### Préparation et remise en ordre

La mission du 1 Sgt Maj MAGERAT consistait à préparer, avec l'aide des 1 Cpl Chef BOUCHE et MONSEUR et du Cpl Chef BOLEN,

- la tribune ;
- les tonnelles et la mise en place des chaises ;
- la salle pour le repas ; quérir la vaisselle ;

- et enfin, la remise en ordre de l'ensemble.

Un travail qui débuta le 24 juin pour se terminer le 27 ! Le 1 Sgt Maj MAHIN supervisait le plan des tables.

### Armement et drapeau

L'Adjt GILSON et le 1 Cpl Chef SEHA rentrèrent à MARCHE-EN-FAMENNE avec l'armement et le drapeau.

### Points forts du repas

L'échange des pouvoirs « gutturaux » entre le personnel de la Marine et le peloton de Transmetteurs. Positivement déconcertant !

Sous la présidence du Colonel Honoraire CHASSEUR, interprète fabuleux d'une chanson mythique, militaires et civils se saisirent d'une chaise et, «chevauchant» leur destrier, entonnèrent haut les cœurs les «80 Chasseurs». Mé-mo-ra-ble !

### Epilogue

Je pense que le déménagement de la Compagnie Quartier Général – 2 Chasseurs à Pied vers l'Etat Major 7 Brigade Mécanisée laissait un arrière-goût d'amertume : quitter son infrastructure, c'était quitter un peu son indépendance...

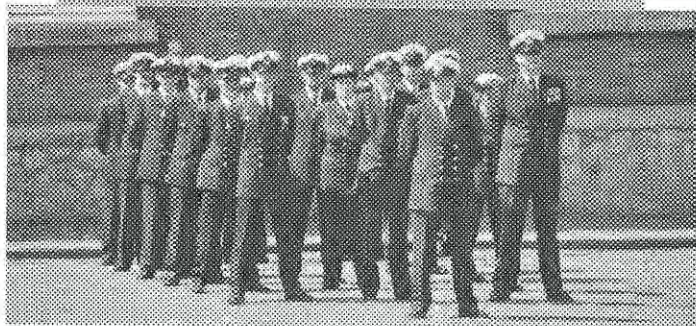
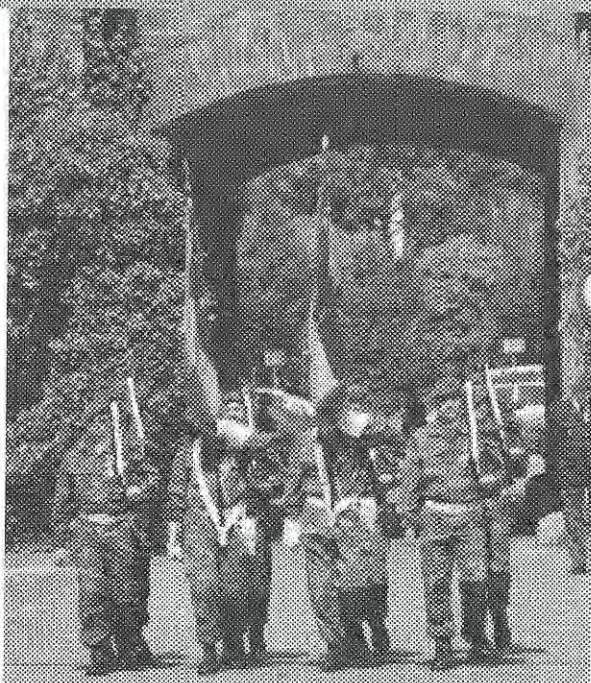
Tout compte fait, ne formons-nous pas une équipe ? Cette journée du 26 juin n'est-elle pas une renaissance, la nouvelle dénomination de l'unité étant son fer de lance ? Vivre en harmonie est ce qu'il y a de mieux : il est tellement plus agréable de s'entraider, la vie n'en est que plus aisée.

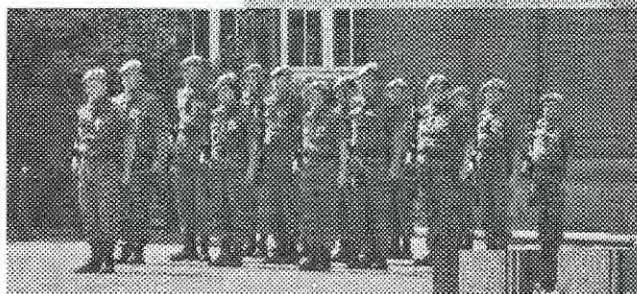
Alors, long chemin à toi,

## QUARTIER GENERAL 7 BRIGADE MECANISEE 2 CHASSEURS A PIED

1 Sgt Maj CARLY  
«Gégé»

# Les Fastes en images





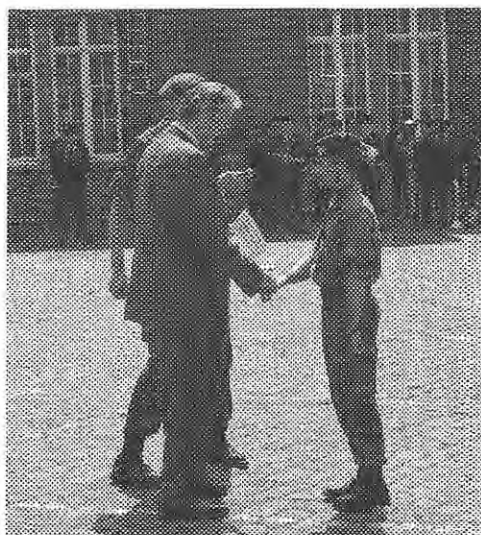




## Cérémonie



# Remise



# des prix



# Chartes de parrainage



Défilé

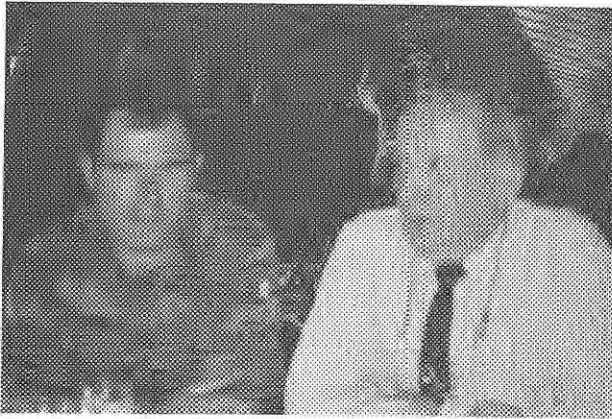
Finale





## Après le défilé Réception et ambiance





## EXIT "Compagnie Quartier Général – 2ème Chasseurs à Pied"

### BONJOUR

## "Quartier Général 7ème Brigade Mécanisée – 2ème Chasseurs à Pied"

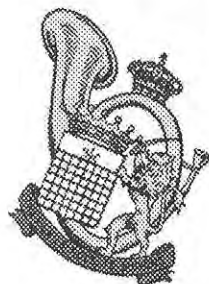
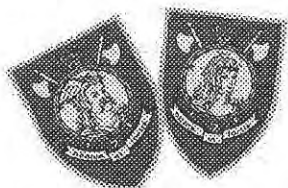
Dans notre revue N°115 d'octobre 2001, nous vous donnions un aperçu de la nouvelle structure de ce qui reste du 2ème Chasseurs à Pied.

En ce qui me concerne, c'était oublier que tout évolue très (très, . . .) vite en ce siècle et que seuls les imbéciles de changent pas d'avis.

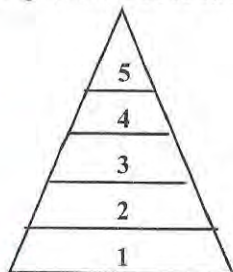
Cela signifie donc qu'en ce 26 juin 2002, lors des Fastes et de la Remise de Commandement du Major STILMANT, Chef de Corps de la Cie QG-2Ch, nous assistons à la disparition de la dernière unité d'active de Chasseurs à Pied en temps qu'unité indépendante et que nous assistons donc à sa fusion avec l' Etat Major de la 7<sup>ème</sup> Brigade Mécanisée sous l'autorité du Chef d'Etat Major qui remplira ainsi les fonctions de Chef de Corps.

Au sein de cette "nouvelle unité", ce qui reste des Chasseurs à Pied se résume en une section Etat Major, une section Ravitaillement, une section Maintenance et une section du Personnel.

. . . , il est bien loin le temps où 12 unités de Chasseurs à Pied existaient



Les commentaires relatifs aux élections présidentielles françaises et surtout à l'émergence de l'extrême droite m'ont rappelé un détail d'un cours de psychologie que j'ai suivi jadis. Dans ce cours, il était fait état de la théorie d'un certain MASLOW dont j'ai complètement oublié le curriculum vitae. En substance, MASLOW développait l'idée que l'homme dépense de l'énergie pour satisfaire cinq niveaux de besoins, représentés sous la forme d'une pyramide :



**Au niveau 1** , MASLOW situe les besoins primaires : se nourrir, se chauffer, se loger, procréer, . . .

**Au niveau 2** , se trouve le besoin de sécurité : sécurité physique, sécurité de l'emploi, savoir ce que réserve l'avenir, notamment être informé, . . .

**Au niveau 3** , MASLOW situe le besoin d'intégration : se sentir bien dans son milieu familial, scolaire, professionnel, dans son environnement social, . . .

**Au niveau 4** , se trouve le besoin de considération : après s'être intégré dans son milieu, l'homme veut y être considéré à ce qu'il estime être sa juste valeur.

Enfin, **au niveau 5** , se situent les besoins d'ordre supérieur : réfléchir et trouver les réponses aux grandes questions de la vie, philosophie, religion, culture, . . .

A ceci, MASLOW ajoute deux remarques essentielles. La première est que l'homme ne se bat pour satisfaire un besoin que si les besoins des niveaux inférieurs sont satisfaits : l'homme qui a faim se bat pour manger avant de penser à sa sécurité, à son intégration, etc. L'homme mal considéré dans son milieu social réfléchira difficilement aux grandes questions philosophiques.

La deuxième remarque de MASLOW est qu'un homme en train de satisfaire un besoin de niveau élevé, va rétrograder si un niveau inférieur cesse brutalement d'être satisfait. C'est le cas par exemple de ce cadre qui a fait sa place au soleil dans son

entreprise et qui, brusquement, perd son emploi. Il se remettra à lutter pour satisfaire des besoins primaires : nourrir sa famille, payer ses traites, retrouver du travail, . . .

D'après les politologues et les journalistes, CHIRAC a perdu des plumes au premier tour parce qu'il a focalisé son discours sur le seul niveau 2 (sécurité). JOSPIN a raté sa campagne et sa place au deuxième tour parce qu'il a oublié la masse des Français en lutte pour leurs besoins primaires et parce qu'il reste trop imprécis sur ce qu'il proposait aux autres niveaux. Et LE PEN a réussi la gageure de rassembler 18% des électeurs en flattant les mécontents à tous les niveaux.

Voici donc prévenus, les hommes politiques des Etats qui se réfèrent aux valeurs démocratiques que sont la liberté, l'égalité et la solidarité. S'ils refusent de chercher à savoir pour quels besoins, pour quelles causes, leurs concitoyens acceptent de dépenser leur énergie, ils seront toujours en décalage avec le peuple. Et ce peuple ne cessera de se plaindre, de revendiquer ses droits.

Si, par contre, lors d'une concertation loyale, on accepte chacun de penser à la "pyramide des besoins" de l'autre, on pourra alors, et alors seulement, parler des droits mais aussi des devoirs de chacun. Simplisme ? Utopie ? Théorie farfelue ? Réalisme ? Raison ?

Appelez cela comme vous le voulez, mais si vous refusez d'y réfléchir, ne venez pas vous plaindre que tout va mal dans notre société.

Le Râleur





# APPEL URGENT AUX VOLONTAIRES !

Il m'arrive encore régulièrement de consulter le dictionnaire afin de trouver le mot adéquat ; approprié à une situation déterminée. Cette fois je me suis arrêté à la lettre "B" et j'ai consulté mon dictionnaire pour trouver la définition de deux mots : BENEVOLAT et

## BENEVOLE

Voici ce que le dictionnaire m'a donné comme définition :

- Bénévolat : "Service assuré par une personne bénévole"
- Bénévole : "Qui fait quelque chose sans être rémunéré, sans y être tenu – Fait sans obligation, à titre gracieux"

Je crois en effet que les quelques trop rares personnes qui assurent le bon fonctionnement de notre Amicale correspondent bien aux définitions données.

Malheureusement si nous ne recevons pas un apport rapide de candidats bénévoles, il nous sera bientôt impossible de continuer à assurer nos permanences hebdomadaires et dans le même temps d'accomplir les tâches indispensables à un bon fonctionnement de notre Amicale.

Un **appel urgent** est donc lancé à toutes celles et à tous ceux qui, même épisodiquement, veulent bien assurer une permanence à l'ANCAP et au Musée (lundi et jeudi après-midi – samedi avant-midi)

Par la même occasion un **appel urgent** est lancé afin de trouver un(e) **candidat(e) Secrétaire**. En effet, le Secrétaire actuel (Cdt e.r Pierre BOITEUX) , accidenté depuis fin mars est et sera pour très longtemps encore indisponible pour cette fonction. Depuis son absence, sa charge de travail ainsi que ses permanences sont partagées entre deux membres de notre trop petites équipes. Cette charge de travail s'ajoutant, bien entendu, à leurs fonctions initiales.

J'espère de tout cœur que cet appel ne sera pas lancé en vain par votre Président et que des volontaires répondront "Présent" à celui-ci.

## RAPPEL COTISATION 2002

### MEA CULPA

"Errare humanum est" . . . cette maxime est d'autant plus vraie quand il s'agit d'une association dont la matière première des fondations est constituées par des bénévoles. L'un d'eux vient à manquer et la probabilité d'erreurs augmente à coup sûr.

Aussi à celles et ceux qui dans le Corps de Chasse 2/2002 ont reçu une lettre de rappel alors qu'elles (ils) étaient en ordre de cotisation, nous faisons amende honorable et leur demandons de bien vouloir nous excuser.

Par contre, comme l'erreur aura vraisemblablement joué dans les deux sens, à ceux (celles) qui n'ont pas reçu de rappel de cotisation alors qu'ils (elles) ne sont pas en ordre pour 2002, nous demandons de vérifier leurs récépés de compte bancaire et de corriger au plus vite ce petit oubli, car à ce jour, 74 membres ne sont toujours pas en ordre de cotisation.

# CHARLEROI MARINE

Lorsque débute la Première Guerre Mondiale, notre Marine Militaire inexistante doit être reconstituée. Elle le sera, en grande partie, avec l'apport du personnel militaire appartenant aux unités de la Force Terrestre, dont les Chasseurs à Pied.

C'est ainsi qu'en 1917, le Major MUNAUT du 1<sup>er</sup> Régiment de Chasseurs à Pied reçoit le Commandement des Services Maritimes Militaires de la Base de Calais et en 1918 le Commandement du Détachement des Torpilleurs et Marins.

A l'issue de la Première Guerre Mondiale, la Belgique reçoit un certain nombre de navires de la Marine Allemande, dont le Torpilleur A47 qui recevra le nom de "Le Caporal Trésignies", son équipage étant constitué d'une majorité de militaire provenant du 2<sup>ème</sup> Chasseurs à Pied.

Par la suite, les contacts avec la Marine se sont perpétués à travers le parrainage, par la ville de CHARLEROI, de deux Bâtiments de notre Marine ; tout d'abord, le dragueur de mines "Le Charleroi" et par la suite, la frégate "Westhinder".

Malgré la disparition de ces Bâtiments, les liens créés ont subsisté et c'est ainsi que lors des Fastes des Chasseurs à Pied ce 26 juin 2002, dans l'enceinte de la caserne Trésignies à Charleroi s'est déroulé l'échange de Chartes de parrainage entre la ville de Charleroi et la Base Marine de Zeebrugge.

C'est ainsi que les liens créés depuis près d'un siècle subsistent entre :

**MARINE – CHARLEROI – CHASSEURS À PIED**



Comme en 2001, l'Amicale Nationale des Chasseurs à Pied organisera cette cérémonie du souvenir en commémoration du départ du 1<sup>er</sup> Régiment de Chasseurs à Pied et de son dédoublement, le 4<sup>ème</sup> Chasseurs à Pied, de leur ville de garnison, Charleroi, pour rejoindre le Front lors de la Première Guerre Mondiale.

1566 Chasseurs à Pied appartenant à ces deux unités succomberont au cours de cette Guerre. C'est pour leur rendre hommage que chaque 03 août une cérémonie est organisée à CHARLEROI.

Cérémonie dont voici le programme :

- 16 hr 45 : Rassemblement des participants dans la cour de la caserne Trésignies
- 16 hr 50 – 17 hr 00 : Formation du cortège le long de l'allée centrale de la caserne.
  - ⇒ Mise en place de l'Harmonie des Chasseurs à Pied,
  - ⇒ Mise en place des drapeaux des Associations Patriotiques,
  - ⇒ Mise en place des Autorités,
  - ⇒ Mise en place des délégations et des participants.
- 17 hr 00 : Départ du Cortège (avec accompagnement de la Police),
- 17 hr 15 – 17 hr 20 : Arrivée au square du Boulevard Janson,
  - ⇒ Dépôt de fleurs par les Autorités au monument "A nos Martyrs",
  - ⇒ Dépôt de fleurs par les Autorités au mémorial des "Prisonniers Politiques",
- 17 hr 20 – 17 hr 30 : Mouvement du cortège vers le Boulevard Defontaine,
  - ⇒ Dépôt de fleurs par les Autorités et l'ANCAP au monument dédié aux "1566 Chasseurs à Pied".
- 17 hr 30 : Dislocation.

JOURNÉE  
NATIONALE  
DES  
CHASSEURS  
À  
PIED  
LE  
03  
AOUT  
2004

- 17 hr 45 : Verre de l'amitié offert par l'Amicale des Chasseurs à Pied dans la Salle des Traditions – Caporal GOSSYE.

NB : - *Cet encart sert d'invitation.*

- Les Associations souhaitant faire un dépôt de fleurs à l'un ou l'autre des monuments cités, doivent nous avertir afin que l'ANCAP puisse le communiquer au Service du Protocole de la ville de Charleroi.
- Un fléchage "ANCAP" sera placé du lieu de dislocation jusqu'à l'endroit de la réception.

---

## EPPEGEM 2002

### Cérémonie à PONT BRÛLE et EPPEGEM

le dimanche 25 août 2002

Le dimanche 25 août se déroulera la traditionnelle cérémonie du souvenir à PONT BRÛLE et EPPEGEM. "Restructuration et Fusion" au sein de la "Grande Muette" font qu'à partir de cette année il n'y aura plus de participation d'un Détachement représentant le 2<sup>ème</sup> Chasseurs à Pied encadrant son drapeau, mais uniquement une délégation issue d'une nouvelle réorganisation de cette unité en :

**"Quartier Général 7<sup>ème</sup> Brigade Mécanisée**

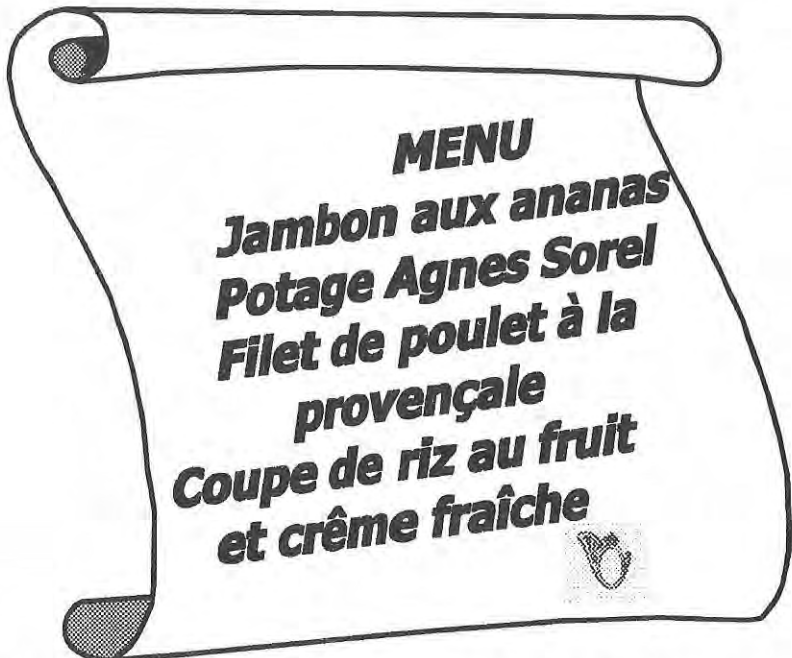
**2<sup>ème</sup> Chasseurs à Pied"**

qui sera comme les années précédentes accompagnée par une délégation du Regt Ter des Ch de la Prov du HNT. Néanmoins, une Haie d'honneur constituée grâce à la participation de la Société du 2<sup>ème</sup> Chasseurs à Pied 14-18 de JUMET encadrera le monument du canal.

Le programme de cette journée est organisé de la manière suivante :

- 08 hr 00 : Départ en bus de la caserne Trésignies à Charleroi
- 09 hr 30 : Messe à PONT BRÛLE
- 10 hr 30 : Dépôt de fleurs sur la tombe du Caporal Trésignies
- 10 hr 45 : Cérémonie au monument du canal à PONT BRÛLE (discours et dépôt de fleurs)

- 11 hr 30 : Mouvement en bus vers EPPEGEM
- 12 hr 00 : Cérémonie au cimetière d'EPPEGEM (discours et dépôt de fleurs)
- 13 hr 00 : Réception et repas en la salle paroissiale d'EPPEGEM
- 17 hr 30 : Départ d'EPPEGEM vers CHARLEROI
- 19 hr 00 : Arrivée à la caserne Trésignies à CHARLEROI



Un bus militaire étant mis à notre disposition pour le voyage, le coût du transport sera donc nul.

Le prix du repas (sans les boissons) est fixé à 23,50 € à payer au compte 000-0199352-17 de l'ANCAP au moyen du bulletin de virement joint à la présente revue.

Les inscriptions sont attendues pour le 10 août au plus tard

**NB : L'inscription effective sera prise en compte dès le paiement.**

## BULLETIN D'INSCRIPTION

A renvoyer pour le 10 août au plus tard à l'adresse suivante :

Amicale Nationale des Chasseurs à Pied

Musée des Chasseurs à Pied

Caserne Trésignies

Boulevard Général Michel, 1B

6000 CHARLEROI

NOM .....

PRENOM.....

ADRESSE .....

Je participerai aux cérémonies de PONT BRÛLE et d'EPPEGEM

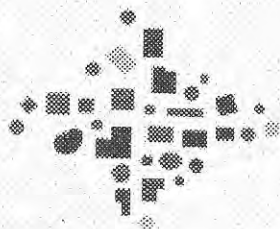
Je serai accompagné de .....personnes

Je demande la réservation de ..... place(s) dans le transport militaire (1)

Je ne souhaite pas de réservation dans le transport militaire (1)

Je verse ..... x 23,50 € pour le repas

(1) Barrer la mention inutile



**FORTIS  
BANQUE**

Solid partners. flexible solutions

# VONÈCHE 2002

Cérémonie à VONÈCHE le samedi 07 septembre 2002

Comme chaque année nous irons nous recueillir à VONECHE sur les lieux où le Lieutenant THOLOME s'est sacrifié pour permettre à son réseau de résistants d'échapper à une attaque allemande.

Le rendez-vous est fixé devant l'église de VONECHE pour 10 hr00

Pour les candidats, il vous est possible de vous inscrire pour un repas en versant la somme de 25 € par personne au :

Compte 063-0366147-07

De Madame NICOLAS – POCHET

5570 VONECHE

---

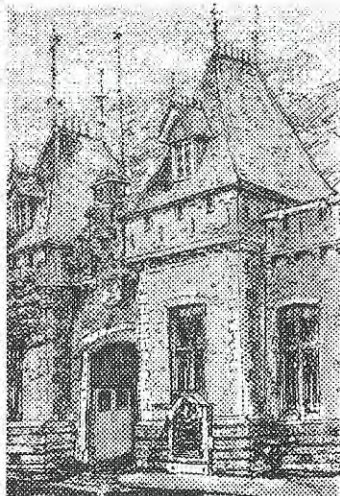
## JOURNEES DU PATRIMOINE & PORTES OUVERTES DES CHASSEURS A PIED Samedi 7 et Dimanche 8 SEPTEMBRE 2002

Habituellement la Cie QG-2Ch organise les Portes Ouvertes des Chasseurs à Pied dans l'enceinte de la caserne Trésignies à Charleroi.

En raison de sa restructuration, l'unité n'est plus à même d'organiser cette manifestation. Manifestation qui dès lors est reprise par l'Amicale Nationale des Chasseurs à Pied.

Comme les années précédentes, ces Portes Ouvertes se dérouleront au même endroit, mais les dates retenues seront celles des Journées du Patrimoine (7 et 8 septembre).

Afin d'obtenir une certaine similitude avec le thème officiel développé pour les Journées du Patrimoine : "Au fil du labeur" , nous avons développé le thème suivant pour les Portes Ouvertes :





"L'évolution de l'armement et de l'équipement des Chasseurs à Pied, de l'Indépendance à nos jours".

Le Musée constitue, bien entendu, le point de départ de cette exposition ; exposition qui se poursuit à l'extérieur avec une série de stands développant chacun un thème ou un type d'armes ou d'équipement déterminés.

C'est ainsi qu'à proximité du JPK restauré, on trouvera le stand concernant l'armement Anti-tank (ATk) , du PIAT au Missile MILAN en passant par l'ENERGA et d'autres armes ATk.

Un autre stand vous montrera l'évolution des mitrailleuses : de la MAXIM à la MAG.

Les tirs courbes ne seront pas oubliés avec la panoplies des mortiers allant du 2" au 120mm actuel.

Il en sera de même avec l'armement individuel où l'on pourra voir le fusil utilisé par nos Corps Francs de 1830 jusqu'à la FNC utilisée de nos jours ; sans oublier le fusil tireur d'élite utilisé actuellement par nos sections de snippers.

Des stands reprenant l'évolution des moyens de transmissions ainsi que des moyens de vision nocturne figurent également au programme. C'est ainsi que vous pourrez voir en batterie une caméra MIRA (caméra thermique) qui permet à nos tireurs de missiles MILAN de repérer des objectifs grâce à leur signature thermique et de les engager à portée maximum.

J'arrête ici cette nomenclature, mon but étant seulement exciter votre curiosité et donc, de venir nous rendre visite durant ces deux journées.

Outre ces stands à caractère militaire, d'autres stands :

- les uns à caractère ludique, comme un stand de grimage pour les enfants, un Elasto Run et un stand de tir à l'arc vous permettront de vous amuser
- les autres, vous permettront de vous restaurer dans notre stand barbecue et boissons.

Enfin, le samedi 7 septembre à 14 heures nous pourrons assister à un concert donné par l'Harmonie des Chasseurs à Pied .



N'hésitons pas à soutenir ceux qui  
n'hésitent pas à se mouiller.

DONNONS À L'AVENIR TOUTES SES CHANCES.



Comme vous pouvez le constater, nous vous offrons un programme d'activités à ne pas manquer entre 10 et 18 heures durant ces deux journées.

Afin de déterminer la capacité du bus militaire à commander, nous demandons à nos membres désireux de participer à cette cérémonie de nous renvoyer ce bulletin de participation pour le 20 août 2002 **au plus tard**.

---

### EXCURSION 1/2002

En raison de problèmes de dernières minutes, c'est à 32 au lieu des 36 initialement prévus que nous avons pris le départ ce 18 Mai vers DIEKIRCH.

Après presque deux heures trente de route, chacun (et chacune) a apprécié de se dégourdir les jambes avant la visite du "National Museum of Military History".

Une visite de deux heures trente qui vous laisse ; d'une part les jambes fatiguées, et d'autre part, sur votre faim car, en réalité c'est d'au moins une journée qu'il faudrait pour découvrir toutes les richesses que contient ce musée.

Ce qui captive en ce musée, c'est moins la quantité des objets exposés que la manière originale dont ils sont présentés aux visiteurs. Chaque événement est représenté sous la forme d'une scène que le commentaire du guide rend vivante.

Après un excellent repas servi au Centre Militaire de DIEKIRCH, la visite des vieux quartiers de la ville était prévue au programme. En raison d'une "drache" que nous pouvons qualifier de "nationale", cette visite en plein air a été, avec l'accord de toutes et de tous, remplacée par une visite couverte . . . au "CACTUS. Là, selon ses goûts et ses besoins (curieusement les mêmes !) chacune et chacun a pu s'approvisionner.

Les aiguilles de l'horloge continuant à tourner, c'est, un peu fatigués, mais surtout heureux de notre journée, que nous avons repris la route vers la Belgique où la pluie avait fait défaut.

## EXCURSION 2/2002

Pour cette seconde excursion nous nous rendrons à ZEEBRUGGE à la Base de la Marine qui depuis les Fastes derniers du 26 juin est parrainée par la ville de CHARLEROI. Nous vous proposons : "La visite de la Base Maritime"  
"La visite d'un Bâtiment de notre Marine"  
"La visite de BRUGGE"

### 1. Programme de la journée.

Date : La date retenue est le jeudi 17 octobre 2002

Durée : une journée

Départ : Caserne Trésignies – Avenue Général Michel – CHARLEROI

Horaire :

07h30 : Départ (être présent pour 07hr15 - l'heure du départ sera strictement respectée).

10h00 : Arrivée à la Base Marine de Zeebrugge

10h15 : Accueil et visite guidée de la Base et d'un Navire de notre flotte

12h45 : Déjeuner à la Base Marine.

15h00 : Départ pour la visite de BRUGGE.

15h30 : Visite de BRUGGE et Temps libre.

18h00 : Départ vers Charleroi.

20h30 : Rentrée à Charleroi (caserne Trésignies)

### 2. Prix du voyage.

25 € . ce prix comprend :

⇒ le voyage en car,

⇒ le repas de midi (boissons non comprises),

Réservation.

Au moyen du "Bulletin d'inscription" inclus dans le présent "Cor de Chasse".

Date ultime de rentrée des bulletins d'inscription : 20 septembre 2002

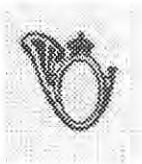
**E  
X  
C  
U  
R  
S  
I  
O  
N  
  
2  
/  
2  
0  
0  
2**

Date ultime de rentrée des paiements : 20 septembre 2002  
**Seuls les paiements reçus vaudront inscription définitive.**

3. Possibilités de contact

ANCAP : Tel. Et Fax : 071/30.07.48 (les jours d'ouverture)  
Franz ROLAND : (Tel. Privé : 071/459824)

**Nous espérons que ce programme rencontrera chez nos membres le succès qu'il mérite et que, avec vos amis et connaissances, nous aurons le plaisir de vous compter nombreux parmi nous**



## **Excursion du Jeudi 17 Octobre 2002**

Inscription AVANT le 20 septembre 2002 auprès de :

Monsieur Franz ROLAND  
ANCAP – Musée des Chasseurs à Pied  
Caserne Trésignies  
Avenue Général Michel, 1B  
6000 Charleroi

Nom – Prénom : .....

Adresse : Rue ..... N° ..... Bte .....

Code ..... Localité .....

Je participerai à l'excursion du 17 Octobre 2002  
Je réserve .....places et je verse au compte  
CCP 000-0199352-17 de ANCAP - Musée des Chasseurs à Pied  
Avenue Général Michel, 1B - 6000 Charleroi

La somme de ..... x 25 € = ..... €

Signature

***NB : Le paiement tient lieu d'inscription officielle***

# MUSEE DES CHASSEURS A PIED - NOUVELLES !

De nouvelles acquisitions sont en voie d'être concrétisées ; mais de cela, nous en reparlerons dans le Cor de Chasse N°4 de cette année.

Mon objet est de vous parler de nos visiteurs afin que toutes celles et tous ceux de nos membres qui n'ont jamais visité "*leur Musée*" se disent en lisant la lettre reproduite ci-après (l'une parmi plusieurs autres) : tient, il serait peut-être temps que je rende une fois visite à "*mon Musée*".

FRATERNELLE ROYALE DE LA 4<sup>ème</sup> BRIGADE D'INFANTERIE "STEENSTRAETE"  
SECTION DU HAINAUT NTELET JULES, VICE-PRÉSIDENT

Le 27 mai 2002.

Association Nationale des Chasseurs à Pied  
Musée des Chasseurs à Pied  
Avenue Général MICHEL 18  
6600 CHARLEROI.

Monsieur le Président,  
Messieurs les guides du musée,

Objet : Visite de notre section au Musée

Aujourd'hui, je me fais l'interprète du groupe de visiteurs de la section du Hainaut de la 4<sup>ème</sup> Brigade qui ont eu le plaisir de visiter votre musée.

D'un avis unanime, l'accueil réservé était chaleureux et amical, le musée présente un intérêt certain et doit continuer à faire partie de notre mémoire collective, ceci afin de transmettre aux générations présentes et futures une idée réelle de ce pays qui a survécu uniquement grâce au dévouement d'un grand nombre de ses enfants.

Le sacrifice ne doit pas être uniquement un fait de guerre, il doit être montré dans les écoles comme un sacrifice pour que les suivants vivent en paix.

Beaucoup de visiteurs ont reçu avec émotion leurs 18 ans, qui a porté du short anglais, du Ben, de cette longue bottelette, de ce Gatte Dress de récupération et de tous ces articles de notre équipement.

De notre côté, nous ferons en sorte de parler, d'envoyer des Emails, des fax et lettres à tous ceux que nous pourrions contacter pour faire connaître l'existence du musée.

Pour terminer cette lettre, il me vient à l'esprit un mot que l'on entend très peu actuellement, MERCI, MERCI et encore MERCI pour votre accueil.

Recevez Monsieur le Président, Messieurs, l'expression des plus fraternelles salutations.

JULES NTELET  
Vice-président

*J. Ntelet*



# Minifoot : ATLETICO



L'année "mini-footballistique" s'est terminée sur des résultats un peu moins bons que les précédents matchs ne le laissent entrevoir. Il est vrai qu'avec trois joueurs blessés, nous entamions le second tour avec un certain handicap.

Malgré cela, les résultats de ce second tour sont honorables comme vous le montre le tableau ci-dessous :

Pour le match final de coupe, la 5<sup>ème</sup> et 6<sup>ème</sup> place se disputaient entre

DATES	EQUIPES		RESULTATS
16.02.02	ETOILE	ATLETICO	2 - 9
02.03.02	N.V LINCENT		14 - 4
16.03.02	TRIO		7 - 7
23.03.02	AVERNAS		7 - 7
30.03.02	O.R.P		3 - 6
06.04.02	R.A.S.S		6 - 3
13.04.02	GEER		9 - 1
27.04.02	P.D.T.G		8 - 11

notre équipe et AVERNAS. Le match s'étant soldé par un match nul, c'est par une victoire au pénalty que AVERNAS l'a emporté.

En résumé ATLETICO occupe la 3<sup>ème</sup> place en "Championnat" et la 6<sup>ème</sup> en "Coupe".

Le moral étant excellent, c'est avec confiance que nous aborderons la prochaine saison.



## TREKKING CLUB SPONSORISATION

Un club de "Randonnées / Trekkings" a vu le jour à Marche-en-Famenne.

Celui-ci est composé en grande partie de Chasseurs à Pied ainsi que du personnel du Peloton Transmission qui, jusqu'il y a peu, faisait partie intégrante de la Cie QG-2Ch.

En raison des restructurations et fusions, ce personnel a voulu créer un club qui permet, aux Chasseurs dispersés, de continuer à se retrouver et à perpétuer l'esprit Chasseurs.

Comme tout club qui se constitue, les débuts ne sont pas aisés ; surtout financièrement. Aussi, avec l'accord de son Conseil d'Administration, l'ANCAP a décidé de sponsoriser ce club et a établi une convention qui en fixe les modalités.

Ce club est donc ouvert aux Chasseurs à Pied d'active comme de réserve qui en formule la demande et qui présentent les conditions physiques requises à la pratique de ce sport.

Vous pouvez contacter le responsable du club à l'adresse suivante :

Adjudant TILMAN Alain  
Rue Haie des Biches, 5  
6900 AYE  
084/31.26.35  
<http://users.swing.be/arnpaz>



# LE COIN DU PHILATELISTE

<b>JUILLET</b>				
01	CHEVAUX 100 ans Procession de chevaux St Paul, à Opwijk	1 feuillet 2 timbres	(1x21) (1x17) (1x16)	1x0,52 1x0,42 1x0,40
11 au 14	Les émissions lors de FILAKORTRIJK			
11	Bataille des éperons d'or (*) 700 <sup>ème</sup> anniversaire	1 feuillet 2 timbres	(1x23) (1x21) (1x17)	1x0,57 1x0,52 1x0,42
12	Emission commune avec le Portugal (*)	2 timbres (feuillet)	(1x21) (1x17)	1x0,52 1x0,42
13	Emission commune avec la Croatie (*)	2 timbres	(1x30) (1x17)	1x0,74 1x0,42
14	Philatélie de la jeunesse (*) Bakelandt de Hec Leemans	1 timbre	(17)	0,42
(*) ces timbres-poste seront vendus à partir du 15 juillet 2002 dans les bureaux de poste.				
<b>SEPTEMBRE</b>				
02	Les droits de l'enfant Jean Rey (1902-1983) Pionnier de l'Union Européenne	1 timbre 1 timbre	(17) (21)	0,42 0,52
<b>OCTOBRE</b>				
28	Noël et Nouvel-an	10 timbres (feuille)	(10x17)	10x0,42
28 Extra	Le tour du 20 <sup>e</sup> siècle en 80 timbres (4 <sup>e</sup> partie) Société & Vie sociale Vie quotidienne	20 timbres (feuille)	(20x17)	20x0,42



**Générale de Banque**

## PRESS INFORMATION

Une émission commune avec l'administration postale russe était prévue.

En raison de certains aspects importants liés à l'émission de ces timbres, il était impossible pour le pays partenaire de maintenir la date prévue.

En conséquence, il a été décidé de commun accord de postposer cette prestigieuse série à la seconde moitié de Mai 2003. Nous vous informerons de la date précise.

## COMMUNIQUE DE PRESSE

Exceptionnellement le tour d'Italie sortait de ses frontières en direction des pays du Nord. Un arrêt était prévu en Belgique le lundi 13 Mai à la fin de l'étape "Cologne – Ans – Liège". Le tour reprenant la route de Verviers le lendemain 14 Mai pour l'étape "Verviers – Esch sur Alzette".

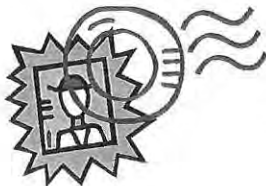
A cette occasion, deux cachets spéciaux ont été créés  
Des empreintes de ces cachets :

ANS 1.	VERVIERS
13.05.2002	14.05.2002

peuvent être obtenues auprès de la de la Direction

Timbres-poste et Philatélie – MECHELEN 2800  
E.Gide Walschaertsstraat, 1

Le Cercle Philatélique de l'ANCAP vous souhaite de bonnes vacances et reprendra contact avec vous lors du Cor de Chasse N° 4/2002.



P  
R  
E  
S  
S  
E

# DONS POUR LE MUSEE ET LA BIBLIOTHEQUE

Tous nos plus sincères remerciements s'adressent :

Au Lieutenant Colonel e.r F.DEBROUX à qui nous devons un feuillet complet du timbre "Caporal Trésignies".

Au Major e.r C.DUPIUS qui nous a confié deux baïonnettes allemandes de 1940.

A l'Adjudant Chef e.r F.ROLAND qui nous a remis /

- un exemplaire du "BELGISCH SOLDATENBOEK VOOR 1918" revêtu du cachet "4<sup>ème</sup> Régiment de Chasseurs à Pied – II<sup>ème</sup> Bataillon – 8<sup>ème</sup> Compagnie".

- un exemplaire des "Memento LERUITTE pour le soldat d'Infanterie" Edition 1925.

A Monsieur BERGER de la Fraternelle Royale du 10<sup>ème</sup> Bn Fus qui nous a offert une cassette vidéo sur 1914-1918.

Au Lieutenant Général G.BASTIEN qui nous a offert une photo d'une section du 3<sup>ème</sup> Chasseurs à Pied en occupation en Rhénanie en janvier 1919.

A Monsieur LEROY, petit-fils du Lieutenant Général LEROY (ancien Chef de Corps du 2<sup>ème</sup> Chasseurs à Pied) qui a mis à notre disposition pour reproduction toute une série de photos du 2Ch d'entre les deux guerres.

A Madame E.HUCHON de Gozée qui nous a confié les souvenirs de son père, l'Adjudant Marcel HUCHON ancien du 2<sup>ème</sup> Chasseurs à Pied avant 1940.

A Monsieur LEMAITRE de Courcelles qui nous a offert le "Manuel de Théorie pour le Soldat d'Infanterie", rédigé par le Commandant LEVEQUE et le Capitaine KICQ du 2<sup>ème</sup> Régiment de Chasseurs à Pied – 3<sup>ème</sup> Edition.

## HORIZONTAL

1. Espèce de souris
2. Action des oiseaux qui couvent
3. Joyeux - Long temps - La même chose
4. Promenade en sens inverse - Professionnel
5. Singes à long nez
6. Petit tour - Étoile
7. Serpent - Fleuve de France
8. Cuivre à l'envers - Astringents
9. La corne est sur son nez
10. Sûrement pas nomade

## VERTICAL

- A. Comme certains oiseaux
- B. Paresseux - Lieu d'essai
- C. Pousse de l'année - Evite la répétition
- D. Contracté - Bistrot
- E. Bout d'herbe - Aride - N'importe qui
- F. Rivière suisse - Pas abîmé
- G. Fin de messe - Passereau africain
- H. Soldat américain - Sanie - Canton suisse
- I. Veuve est dangereuse - Commune française
- J. Assumasse la responsabilité

→ Solution en dernière page

	A	B	C	D	E	F	F	H	I	J
1										
2										
3				■				■		
4					■	■	■			
5		■								
6			■						■	
7								■		
8			■		■					
9										
10										

**M  
O  
T  
S  
C  
R  
O  
-  
S  
M  
S**

# IN MEMORIAM

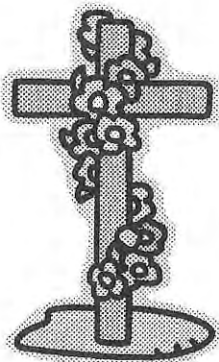
† C'est avec retard que nous apprenons le décès en avril 2001 de Monsieur VANHAVER, membre de l'Amicale. A la famille du défunt, nous présentons nos tardives, mais sincères condoléances.

† Edmond BURTON n'est plus !

Après de longues années de souffrances endurées avec un courage remarquable, le Colonel BURTON s'est éteint en avril de cette année. Courage, voilà la maître mot qui décrit bien ce qu'Edmond BURTON a voulu faire de sa vie.

Courage du jeune résistant de la deuxième guerre. Courage de l'Officier, du Chef de Corps du 2Chass, qui a toujours placé son devoir de chef au-dessus de ses convenances personnelles. Courage du président de l'ANCAP qui a mené jusqu'au bout son mandat malgré toutes sortes de difficultés : on lui doit le musée des Chasseurs à Pied, le resserrement des liens avec la ville de Charleroi. Courage de l'artiste qui poussa jusqu'au bout sa passion du théâtre en animant avec enthousiasme, une troupe de talent.

C'est parce qu'il manifestait ce courage en toutes circonstances qu'on le suivait, que parfois on le craignait, mais que finalement on le suivait. Au revoir Mon Colonel, Monsieur le Président, cher Edmond.



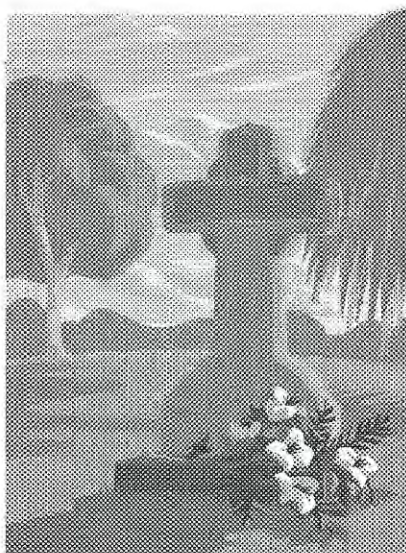
† Une voix s'est éteinte

Mardi 30 avril ; la nouvelle tombe sur les ondes, Luc VARENNE vient de mourir.

Beaucoup auront sans doute réagi avec émotion à cet événement car, pendant plus de trente ans, Monsieur VARENNE fut la voix qu'entendaient et attendaient les auditeurs sportifs avides de vivre les compétitions en direct et de connaître au plus tôt les résultats de leurs équipes favorites. Ce qui nous touche plus particulièrement, c'est que Monsieur VARENNE était, depuis très longtemps, membre de notre amicale et ancien du 3<sup>ème</sup> Chasseurs à Pied.

Nous présentons à la famille de Monsieur Luc VARENNE nos condoléances émues.

- † Monsieur Max ROSTAN de Marchienne-au-Pont. A sa famille, nous présentons nos sincères condoléances.
- † Monsieur Bob DECHAMP, ancien du 2 Ch, inoubliable chanteur wallon



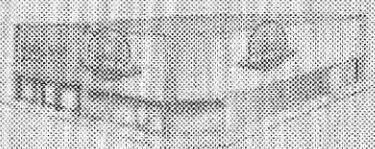
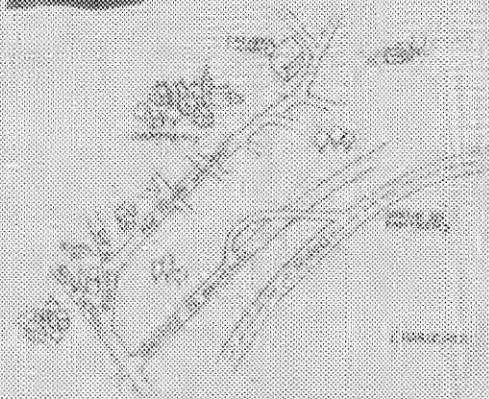
# 2 points de vente





# Dampremy

Rue J. Wauters, 319  
071/ 23 83 23

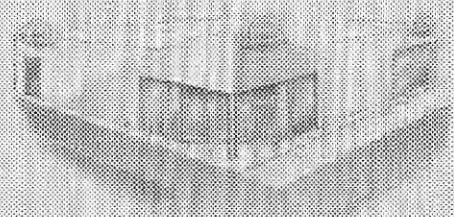
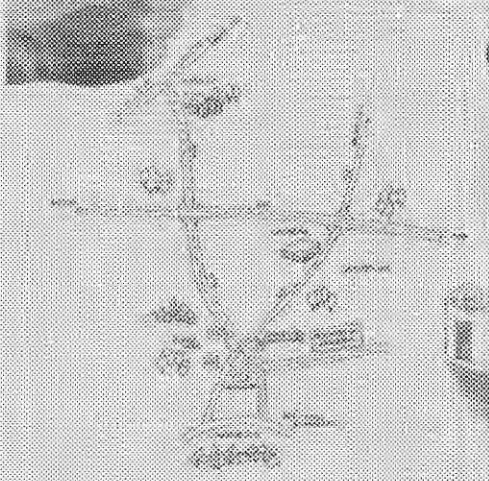


Les plus grands centres vélos de Wallonie!



# Gosselies

Rue des Élas-Unis  
(face à caterpillar)  
071/34 62 30





# MOTS CROISES

	A	B	C	D	E	F	F	H	I	J
1	M	U	S	A	R	A	I	G	N	E
2	I	N	C	U	B	A	T	I	O	N
3	G	A	I		E	R	E		I	D
4	R	U	O	T				P	R	O
5	A		N	A	S	I	Q	U	E	S
6	T	R		V	E	N	U	S		S
7	E	U	N	E	C	T	E		A	A
8	U	C		R		A	L	U	N	S
9	R	H	I	N	O	C	E	R	O	S
10	S	E	D	E	N	T	A	I	R	E

## SOLUTION

Editeur responsable : Paul BASTIN - 161, Avenue VANDERVELDE - 6200 BOUFFIOLX  
Secrétariat : Musée des Chasseurs Caserne Trésignies - 1E Av. Gal Michel - 6000 Charleroi



**TIMBRE**

**TRIMESTRIEL  
DEPOT CHARLEROI X**

Site Web

[HTTP://www.chasseurs-a-pied.com](http://www.chasseurs-a-pied.com)

E-Mail

[Ancap@chasseurs-a-pied.com](mailto:Ancap@chasseurs-a-pied.com)



Retour éventuel : Musée des Chasseurs à Pied  
Adresse ci-dessus